Projet d'appui en réponse aux effets de la COVID-19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre (COVID-19 AFS)

Réponse du CRDI à l'impact de la COVID-19 sur les systèmes alimentaires

LES EFFETS DE LA COVID-19 DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

RAPPORT FINAL

Policy brief Régional

SOMMAIRE

1. CONTEXTE : COVID-19 ET EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE 5

2. RECHANTILLONNAGE ET COLLECTE DE DONNEES 5

3. APERÇU DES EFFETS DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (EF/AP) 7

4. ANALYSE DES MESURES MISES EN PLACE PAR LES ETATS ET STRATEGIES ENDOGENES DEVELOPPEES PAR LES EF/AP 7

5. RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DES DECIDEURS POLITIQUES 9

Comment renforcer la resilience des exploitations familiales agropastorales en afrique de l'ouest et du centre suite a la crise de la covid-19 ?

APESS, Janvier 2022

Messages clés

- La crise de la Covid-19 a suscité au niveau des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la mise en place de différentes mesures restrictives pour limiter la propagation de la maladie au sein de la population, et de mesures sociales et de relance économique en vue d'accompagner les populations dans leurs stratégies d'adaptations aux effets induits par la crise (y compris les effets des restrictions).
- Les mesures sociales et de relance économique ont été globalement axées autour de 5 domaines prioritaires que sont la protection sociale, le réaménagement du calendrier agro-pastoral, la sécurisation des marchés intérieurs, le maintien du commerce intra-régional des produits alimentaires, et l'approvisionnement en intrants des agro-éleveurs
- Une très faible implication des organisations d'éleveurs et de producteurs a été observée dans la formulation et la mise en œuvre de ces mesures qui n'ont pas suffisamment pris en compte le domaine agropastoral et ses spécificités.
- A peine 26% des éleveurs enquêtés ont bénéficié d'aides ; mais ces aides ont concerné principalement les céréales (82%) et seulement -1% ont reçu l'aliment bétail
- Si les EF/AP ont pu amortir les effets de la Covid-19 alors qu'elles ont peu bénéficié et parfois pâti des mesures restrictives des plans de riposte, c'est principalement en recourant aux différents leviers de leurs stratégies endogènes, qui leur ont fait « manger leur avenir ».

1. CONTEXTE : COVID-19 ET EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Les acteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre s'accordent à parler de la crise de la Covid-19 comme une «crise de trop» du fait des nombreuses crises d'envergure qui mettent déjà à rude épreuve les populations ainsi que le système économique et social des Etats dans la région. En effet, la Covid-19 a fait son apparition en Afrique de l'Ouest et du Centre dans un contexte déjà marqué par l'insécurité alimentaire, les sècheresses, les conflits intercommunautaires et ethniques, le terrorisme, les criquets pèlerins, les chenilles légionnaires etc. Dans ces conditions, les Etats de la région ont développé différentes mesures sociales de riposte contre la pandémie, dans le but de renforcer la résilience des couches vulnérables y compris les exploitations familiales agropastorales (EF/AP).

Mais, quels ont été les effets réels de la pandémie sur les EF/AP ? Est-ce que les spécificités des agro-pasteurs ont été prises en compte dans la formulation et la mise en œuvre des mesures développées par les Etats ? Comment les mesures sociales mises en œuvre ont-elles profité aux agropasteurs ? Et comment la résilience des agro-pasteurs s'est-elle renforcée par les des mesures mises en œuvre ? Ces questions ont fait l'objet d'une étude menée par un consortium régional de cinq institutions, coordonné par l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS) et composé d'acteurs de recherche et de développement provenant de l'Université de Parakou (UP – Bénin), l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina Faso (INERA – Burkina Faso), l'association Inter-réseaux Développement Rural, et la Fondation AKVO (Burkina Faso). Les travaux de terrain conduits en Mars-Avril 2021 dans le cadre de cette étude, ont couvert huit pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment le Burkina Faso, le Cameroun, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad. L'approche utilisée est multidisciplinaire, utilisant des animateurs endogènes du réseau APESS comme point d'entrée au terrain, pour mobiliser des informations quantitatives et qualitatives pertinentes dans les documents de politiques de riposte contre la Covid-19 et auprès des acteurs décisionnaires agissant aux niveaux local et national. Les évidences et recommandations présentées dans cette note s'appuient sur les résultats de cette recherche qui s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à la définition et la mise en place des mesures pertinentes et durables en réponse aux effets de la Covid-19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre, soutenu par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI-Canada).

2. ÉCHANTILLONNAGE ET COLLECTE DE DONNÉES

En vue de mieux documenter les éléments de différenciation observables en fonction des régions, la recherche a couvert 8 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Tchad (Carte 1). L'ensemble de ces pays retenus pour le projet offre une diversité aussi bien en termes de niveau de contamination, de mesures restrictives, et de mesures sociales. L'autre élément déterminant ayant favorisé le choix de ces pays réside dans le fait qu'au-delà de la possibilité d'observer des tendances en zone sahélienne comme en zone côtière, ces pays recoupent l'ensemble des zones agro écologiques d'évolution des éleveurs. Ainsi, on retrouve à travers ces pays les quatre principales zones d'évolution des agropasteurs : i) Sahel sec, ii) Sahel fluvial ou lacustre, iii) Savane de plaine et iv) Savane de montagne.

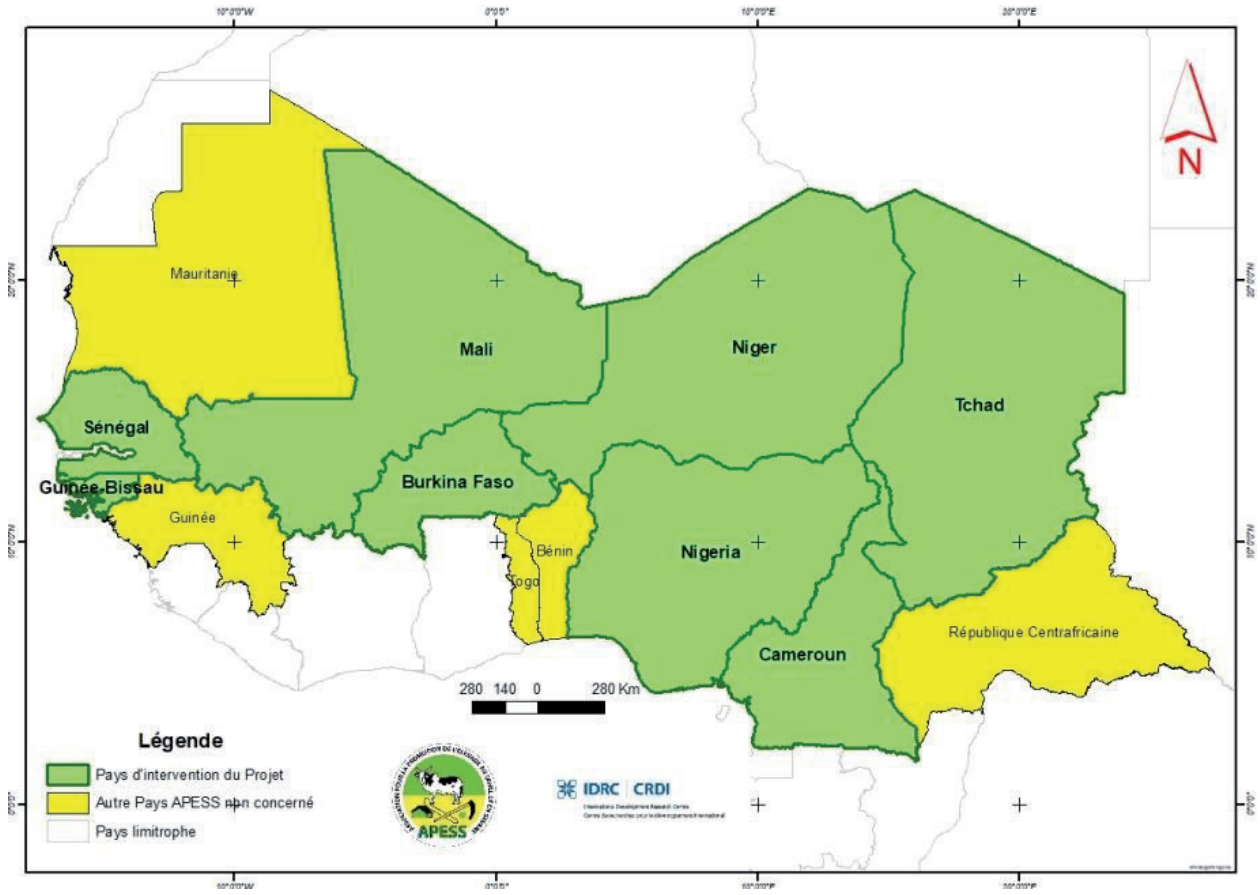

Carte 1: Carte de la zone d'intervention du projet

Afin de ne pas disperser la recherche, les enquêtes de terrain ont été conduites dans chaque pays dans une région de concentration des éleveurs. Ces régions ont été déterminées par les leaders d'APESS en fonction de leur connaissance du milieu des éleveurs agropasteurs et des contraintes liées à l'insécurité. Il a été identifié et retenu des EF qui avaient fait l'objet d'un bilan de campagne avant la pandémie de façon à pouvoir comparer la situation décrite en 2020-2021 (campagne touchée par la pandémie) avec celle décrite lors de campagnes antérieures à la pandémie (qui aura une fonction contrefactuelle par rapport aux effets de la Covid-19).

Ainsi, 2202 familles ayant fait l'objet d'au moins un bilan de campagne réalisé par APESS avant la pandémie et enregistrées dans sa base de données ont servi de repère pour le choix de l'échantillon d'étude. Un échantillonnage par stratification a été utilisé sur 886 EF dont 517 EF ont été diagnostiquées par les enquêtes de terrain. Toutes les EF dirigées par les femmes de la base de sondage (49 EF en total) ont été sélectionnées systématiquement pour faire partie de l'échantillon diagnostiqué (517 EF).

3. APERÇU DES EFFETS DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (EF/AP)

Les EF/AP en Afrique de l'Ouest et du Centre en général et leurs moyens d'existence en particulier n'ont pas échappé à la crise de la covid-19. En effet, dès l'apparition des premiers cas de la maladie, les Etats ont pratiquement tous pris des mesures conservatoires pour limiter la propagation de la maladie. Les plans de riposte qui ont suivi ces mesures conservatoires ont confirmé les restrictions et en ont ajouté d'autres. Au nombre de ces mesures, on distingue les mesures de fermeture des frontières (terrestres et aériennes), des marchés, des écoles et lieux de culte, des bars et restaurants, l'instauration de couvre-feu, la mise en quarantaine des grands centres urbains ainsi qu'un confinement des populations, l'arrêt des transports en commun etc.. Les mesures relatives à la restriction de la mobilité des personnes et des animaux couplées à celles liées à la fermeture des espaces de rencontres et d'échanges (marchés, lieux de cultes etc…) ont été globalement très problématique pour les EF/AP. Ces mesures ont eu divers effets sur les EF/AP notamment en lien avec les pratiques de conduite de l'élevage, l'insertion au marché, les revenus, la vie sociale au sein des exploitations et des communautés pastorales etc.

Effets sur les pratiques de conduite de l'élevage	• Baisse de la grande transhumance au niveau des EF/AP • Recours aux espaces fourragers locaux provoquant une pression sur les ressources pastorales • Baisse de la production du lait • Augmentation des charges de production animale
Effets sur l'insertion au marché et sur les revenus	• Augmentation de la vente des animaux sur pieds • Baisse des prix des animaux sur les marchés • Baisse de la valorisation et de la mise en marché du lait • Dégradation des termes de l'échange bétail-grains • Augmentation des difficultés à conduire les activités non-agropastorales
Effets sur la vie sociale au sein des EF/AP et des communautés pastorales	• Pertubation dans les relations sociales (méfiance) • Augmentation des dons • Augmentation des charges de travail des membres des exploitations familiales agropastorales

Figure 1 : Synthèse des effets de la crise Covid sur le mode de vie et les moyens d'existence des EF/AP

4. ANALYSE DES MESURES MISES EN PLACE PAR LES ETATS ET STRATEGIES ENDOGENES DEVELOPPEES PAR LES EF/AP

Les agropasteurs et leurs organisations ont été faiblement intégrés dans les processus de formulation et de mise en œuvre des mesures de riposte contre la COVID-19 :

Les plans de riposte sont apparus dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre dès les premières semaines qui ont suivi la déclaration de l'OMS portant la Covid-19 au rang de pandémie. Suite aux mesures contraignantes érigées par les différents États pour limiter la propagation de la pandémie, des mesures sociales ont également été définies dans nombre de pays en vue d'accompagner les popu-

lations dans leurs stratégies d'adaptations aux effets induits par la crise (y compris les effets des restrictions). Ces plans ont été élaborés dans les différents pays suivant une approche participative, mobilisant plusieurs catégories d'acteurs. Cependant, les organisations professionnelles pastorales et les faitières d'élevage ont été moins consultées et impliquées dans la formulation et la mise en œuvre des mesures. Les acteurs agro-pastoraux n'ont pas été suffisamment intégrés dans les dispositifs communaux, régionaux et nationaux de réponse à cette menace pandémique.

Globalement, les mesures sociales prises dans les pays s'inscrivent dans les cinq domaines ci-après :

- **La protection sociale :** Les mesures relevées dans ce domaine concernent la distribution des vivres, les ventes à prix modérés, le cash transfer, le cash for work, la distribution de kits animaux et les subventions pour l'eau et l'électricité. Les ventes à prix modérés ont permis à certains Etats comme le Burkina Faso et le Niger de mettre en service des boutiques témoins. Le cash transfer a permis aux différents pays de porter assistance aux ménages pastoraux et d'améliorer le pouvoir d'achat, les moyens de subsistance et les conditions nutritionnelles des éleveurs vulnérables. Les subventions pour l'eau et l'électricité ont profité à différentes couches de la populations y compris les éleveurs qui résident en agglomération et les unités de transformation agro-alimentaires tenues par des agropasteurs. Il faut retenir qu'en somme, les agropasteurs ont eu un accès très limité à ces mesures de protection sociale et les transhumants ont été les plus perdants.

- **Le réaménagement du calendrier agro-pastoral :** Le suivi de la collecte des données agricoles et pastorales s'est renforcé dans certains pays, avec l'avènement de la Covid-19. Ainsi, de nouveaux outils ont été élaborés dans ces pays pour faciliter la collecte, l'analyse et la diffusion de données relatives aux impacts de la Covid-19. Les technologies de l'information et de la communication ont été mises à contribution pour une meilleure adaptation du calendrier agro-pastoral au nouveau contexte pandémique.

- **La sécurisation des marchés intérieurs :** La plupart des Etats ont institué des achats publics groupés auprès des producteurs dans le but de sécuriser les marchés intérieurs. Ils n'ont pas pu réaliser des magasins de stockage des produits après récolte. Par ailleurs, ils n'ont rien prévu dans le sens de la promotion des technologies de l'information et de la communication pour faciliter les échanges commerciaux. Cependant, le dispositif GARBAL installé au Burkina Faso avant la Covid-19 dans une perspective de vente en ligne d'animaux, comme d'autres plateformes numériques innovantes, s'est avéré très pertinent dans le contexte de Covid-19 et son expérimentation est déjà très prometteur pour les agropasteurs.

- **Le maintien du commerce intra-régional des produits alimentaires :** Les frontières des différents pays sont restées ouvertes au transport de marchandises et autres produits alimentaires. Par contre, elles sont restées fermées aux voyageurs et aux transhumants. Cette situation a rendu plus difficile le développement des activités agropastorales.

- **L'approvisionnement en intrants des agro-éleveurs :** Les mesures mises en œuvre par les Etats pour faciliter l'approvisionnement en intrants des agriculteurs et des éleveurs comprennent la fourniture d'engrais, la fourniture d'aliments de bétail et de volaille, la fourniture des produits vétérinaires, l'appui en conseil agricole rapproché et la fourniture de semences agricoles. Ces différentes mesures ont beaucoup profité aux agropasteurs, même si toutes les exploitations familiales agropastorales n'en ont pas bénéficiées.

Bien qu'elles aient été pertinentes, ces mesures sociales des Etats n'ont pas suffisamment couvert les besoins et spécificités des agropasteurs :

Les mesures sociales définies par les Etats dans le cadre de la riposte contre la COVID-19 ont été globalement pertinentes, mais les procédures et méthodes de ciblage des personnes vulnérables bénéficiaires n'ont pas été efficaces. Dans la plupart des pays, les processus de ciblage des personnes vulnérables ont été généralement politisés et entachés des détournements d'objectif. A cela s'ajoutent la question sécuritaire et l'enclavement de certaines localités, qui ont rendu difficile le déploiement des dispositifs dans certaines zones et l'accès à l'information aux principales cibles au niveau de certains pays. En somme, les EF/AP et les ménages vulnérables n'ont pas bénéficié réellement des mesures prises ; et les appuis sont parfois en déphasage avec les besoins réels des bénéficiaires. Ce qui n'a pas permis d'apporter une solution réelle aux problèmes de pauvreté et de précarité des populations face à la Covid-19.

De la réception des mesures sociales par les agropasteurs :

Les enquêtes réalisées dans le cadre de ce projet de recherche, mettent en évidence que ce sont seulement 26% des EF/AP enquêtées qui ont bénéficié des mesures des plans de riposte. En ce qui conerne la nature des aides reçues par les acteurs, les enquêtes montrent que ces aides ont concerné principalement les céréales (82%) des aides d'autre nature (13%) et de l'argent (4%) et de l'aliment bétail (1%). Ceci révèle que les facteurs ou kits productifs pouvant permettre aux agropasteurs de renforcer ou relancer leur systèmes d'élevage ont été très peu présents dans les aides apportés à ces acteurs.

Des stratégies endogènes développées par les EF/AP :

Face à la situation de crise, les EF/AP ont utilisé simultanément plusieurs leviers pour faire face aux conséquences de la Covid-19. Ces leviers se rapportent principalement à la modulation de la production animale (notamment de la conduite de l'élevage : alimentation, mobilité, déstockage, production de lait…), celle de la production végétale (réduction ou accroissement, diversification), le recours à des activités non agropastorales (différentes pour les hommes, les femmes et les jeunes) pour compléter les apports de la production végétale et de la production animale, et l'utilisation des aides en argent (apportée par l'État ou les ONG, mais également à travers les mécanismes de solidarité familiale et communautaire). Il faut toutefois noter que ces stratégies endogènes utilisées par les EF/AP sont principalement de court terme (décapitalisation, utilisation des épargnes, changement des habitudes alimentaires et compression des dépenses alimentaires, avec les conséquences que cela peut avoir sur leur santé, l'endettement etc..) ; et constituent une façon pour les EF/AP de «manger leur avenir». Ce qui risque de compromettre à moyen/long terme l'avenir des exploitations et de l'élevage agropastoral dans la région.

5. RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DES DECIDEURS POLITIQUES

L'analyse approfondie des effets de la crise de la Covid-19 sur les EF/AP, de l'efficacité des mesures mises en place par les Etats et des stratégies endogènes développées par les EF/AP, amène à s'interroger sur les réponses efficaces à apporter aux communautés pastorales par temps de crises. En effet, bien que différentes mesures aient été mises en place par les Etats pour atténuer les conséquences de cette crise sur les populations ; force a été de constater que les EF/AP n'ont pas particulièrement profité de ces mesures et ont éssuyé différents impacts négatifs de la pandémie sur leurs moyens d'existence et modes de vie. Les principales raisons mises en exergue sont l'insuffisante connaissance par les acteurs décisionnaires des réalités culturelles, économiques et sociales vécues par les agropasteurs, et l'inadéquation du système de référence des agropasteurs. Dans ce contexte, les résultats de cette étude incite l'APESS a proposé, à travers cette note, trois recommandations générales pour accompagner les

décideurs tant au niveau des Etat qu'au niveau régional notamment à travers les communautés et institutions régionales de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, pour une amélioration de la résilience des EF/AP par temps de crises. Il s'agit de :

Recommandations Générales

- cibler le secteur agropastoral comme un pilier a part entière de l'economie dans l'elaboration des plans de risposte
- impliquer davantage les organisations des éleveurs dans la conception et la mise en œuvre des mesures à venir
- prévoir la constitution au niveau des etats d'un fonds d'urgence pour la relance de l'elevage : «un plan post-covid»

Recommandations spécifiques sur les critères de ciblage des EF/AP (Acteurs décisionnaires et OP)

- Pour améliorer l'efficacité des mesures à venir, définir des critères partagés et consensuels pour identifier les EF/AP vulnérabilisées par la COVID
- Pour relancer les EF agropastorales affectées par les effets de la COVID, rechercher des critères basés sur les capacités de l'EF à rebondir et différencier les mesures selon ces critères
- Pour s'accorder sur les critères, promouvoir un cadre de concertation entre les différentes organisations pastorales, agropastorales et acteurs décisionnaires
- Pour opérationnaliser les bases de ciblage :
    - Actualiser annuellement les listes de personnes vulnérables;
    - Promouvoir la mise en place et l'actualisation de registres sociaux unifiés (RSU)

Recommandations spécifiques sur les relais pouvant permettre d'identifier les cibles et de leur apporter des appuis différenciés (Acteurs décisionnaires et OP)

- Pour mieux garantir la pertinence du ciblage des mesures à venir, prendre appui sur des acteurs qui connaissent le milieu de l'intérieur
- Pour opérationnaliser la mise en œuvre des mesures, dynamiser ou mettre en place là où ils n'existent pas des comités de veille au niveau communal
- Pour garantir la mise en œuvre des mesures, mettre en place des mécanismes de contrôle collectif :
    - Promouvoir dans le cadre des dispositifs de reddition de compte au niveau communal des échanges autour de la question du ciblage et de la mise en place effectives des appuis aux EF vulnérables et vulnérabilisées
    - Mettre en place des comités de gestion de plaintes et de dénonciation des dérives

Recommandations pour adapter les mesures contraignantes (Acteurs décisionnaires et OP)

- Dans le but de renforcer les performances animales, préserver même en situation de crise, la mobilité des agropasteurs pour une continuité des activités agropastorales car c'est la mobilité qui permet l'accès aux pâturages, aux points d'eau, aux marchés, aux cures salées.
- Pour limiter les conséquences des mesures contraignantes, aménager les zones pastorales existantes pour en augmenter les capacités d'accueils, en faire des zones refuges en cas de crise et faciliter l'intervention des services publics et privés d'accompagnement des activités agropastorales.

Secrétariat Exécutif
04 BP 590 Ouagadougou O4 | Tél : +226 25 34 66 36 / 70 25 50 95
Email: sg@apess.org | Site Web: www.apess.org
Facebook: apessafrique